

## 1.3 Régions - Départements

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population française compte 64,7 millions d'habitants dont 1,9 réside dans les **départements** d'outre-mer. La population a augmenté en moyenne chaque année de 0,7 %, depuis 1999. La croissance démographique repose sur un **solde naturel** soutenu mais également sur l'apport des migrations. La population française représente 13 % de celle de l'Europe à 27. La France se positionne au second rang, derrière l'Allemagne et devant la Grande-Bretagne et l'Italie.

Alors que durant la période 1989-1999, l'Auvergne et le Limousin étaient des **régions** déficitaires, entre 1999 et 2010 seule la Champagne-Ardenne perd des habitants, certes à un rythme très faible. Dans la moitié nord de la France, les régions ont connu des évolutions modestes. À l'inverse, les régions du Sud ou du littoral atlantique sont en pleine forte croissance démographique. Les régions d'outre-mer ont une croissance relativement élevée, due en grande partie à un accroissement naturel important. Cette dynamique naturelle se conjugue avec un fort **solde migratoire** apparent pour la Guyane qui affiche une croissance particulièrement soutenue.

Avec un taux d'évolution annuel moyen sur la période 1999-2010 supérieur à la moyenne nationale, les régions du Sud et de l'Ouest se distinguent, notamment en raison d'un excédent migratoire. Ces régions accueillent plus de migrants qu'elles n'en voient partir : la Corse est en tête, suivie par le Languedoc-Roussillon,

Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. En revanche, les régions du Nord et du Nord-Est sont très fortement déficitaires avec un nombre de départs plus importants que les arrivées, en particulier en Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France.

Depuis le début des années 2000, le nombre des naissances en France dépasse les 800 000, alors que le nombre de femmes d'âge fécond diminue régulièrement depuis 15 ans. La stabilité des décès permet le maintien d'une forte croissance naturelle. Néanmoins, le vieillissement de la population française se poursuit. Les populations des régions d'outre-mer sont beaucoup plus jeunes : près de 35 % des habitants y ont moins de 20 ans. À l'inverse, les populations du Limousin, de Poitou-Charentes, d'Auvergne ou de Corse sont plus âgées. Enfin, l'Île-de-France se distingue des autres régions avec un poids élevé des jeunes générations et une faible proportion de personnes de 60 ans ou plus.

D'ici 2040, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population de la France augmentera de 15 %. En métropole, elle devrait continuer de se concentrer vers le Sud et l'Ouest, à l'inverse de certaines régions du Nord-Est. Toutefois, dans les régions méditerranéennes, le solde migratoire avec les autres régions pourrait évoluer moins rapidement qu'au cours de la période 1990-2007, contrairement à l'Auvergne, au Limousin et aux régions du littoral atlantique. ■

### Définitions

**Département** : création de la Révolution (loi du 22 décembre 1789), le département devient collectivité locale autonome, avec un organe délibérant et un exécutif élus, par la loi du 10 août 1871. Il est géré par un conseil général élu pour 6 ans au suffrage universel, qui élit à son tour un président, exécutif du département qui prépare et exécute les délibérations du conseil général, gère le budget et dirige le personnel. Le département a de larges compétences : action sociale, construction et entretien des collèges, remembrement rural, organisation des transports scolaires, ... On compte 100 départements (dont 4 d'outre-mer). Un département appartient à une région et une seule. Chaque région d'outre-mer n'est formée que d'un seul département.

**Recensement de la population, région, solde migratoire, solde naturel** : voir la rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « La population des régions en 2040 – Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », *Insee Première* n° 1326, décembre 2010.
- « Projections de population à l'horizon 2060 – un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
- « 15 000 centenaires en 2010 en France, 200 000 en 2060 », *Insee Première* n° 1319, octobre 2010.
- « La France et ses régions », *Insee Références*, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Évolution de la population par région de 1999 à 2010

Région	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 (p) en milliers	Densité de population en hab./km <sup>2</sup>	Taux de variation annuel moyen 1999-2010 en %			Région	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 (p) en milliers	Densité de population en hab./km <sup>2</sup>	Taux de variation annuel moyen 1999-2010 en %		
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties <sup>1</sup>				Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties <sup>1</sup>
Alsace	1 856,0	224,2	0,6	0,5	0,1	Lorraine	2 350,2	99,8	0,2	0,3	-0,1
Aquitaine	3 227,4	78,1	1,0	0,1	0,9	Midi-Pyrénées	2 892,9	63,8	1,2	0,2	1,0
Auvergne	1 345,4	51,7	0,2	-0,1	0,3	Nord-Pas-de-Calais	4 025,6	324,3	0,1	0,5	-0,4
Basse-Normandie	1 473,8	83,8	0,3	0,2	0,1	Pays de la Loire	3 565,3	111,1	0,9	0,5	0,4
Bourgogne	1 642,8	52,0	0,2	0,0	0,2	Picardie	1 913,7	98,6	0,3	0,4	-0,1
Bretagne	3 195,3	117,4	0,9	0,2	0,7	Poitou-Charentes	1 773,5	68,7	0,7	0,0	0,7
Centre	2 545,4	65,0	0,4	0,2	0,2	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 951,4	157,7	0,9	0,2	0,7
Champagne-Ardenne	1 334,1	52,1	-0,1	0,3	-0,4	Rhône-Alpes	6 211,8	142,2	0,9	0,5	0,4
Corse	310,8	35,8	1,6	0,0	1,6	<b>France métropolitaine</b>	<b>62 799,2</b>	<b>115,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
Franche-Comté	1 173,3	72,4	0,4	0,4	0,0	Guadeloupe	404,4	248,9	0,4	0,9	-0,5
Haute-Normandie	1 833,5	148,9	0,3	0,4	-0,1	Guyane	232,2	2,8	3,7	2,8	0,9
Île-de-France	11 798,4	982,2	0,7	0,9	-0,2	Martinique	399,6	354,3	0,4	0,7	-0,3
Languedoc-Roussillon	2 632,7	96,2	1,3	0,2	1,1	La Réunion	833,5	332,8	1,5	1,4	0,1
Limousin	745,9	44,0	0,4	-0,3	0,7	<b>France</b>	<b>64 668,9</b>	<b>102,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>

1. Le solde apparent des entrées et des sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Note : résultats provisoires arrêtés fin 2010.

Source : Insee, estimations de population.

## Évolution de la population par département de 1999 à 2009

Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2009 en %	Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2009 en %	Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2009 en %
02 Aisne	538,6	0,0	35 Ille-et-Vilaine	977,8	1,2	69 Rhône	1 702,5	0,8
03 Allier	342,1	-0,1	36 Indre	231,7	0,0	70 Haute-Saône	239,4	0,4
04 Alpes-de-Hte-Pce	159,6	1,4	37 Indre-et-Loire	588,3	0,6	71 Saône-et-Loire	554,8	0,2
05 Hautes-Alpes	135,5	1,1	38 Isère	1 198,4	0,9	72 Sarthe	562,1	0,6
06 Alpes-Maritimes	1 091,1	0,8	39 Jura	261,8	0,4	73 Savoie	412,1	1,0
07 Ardèche	313,7	0,9	40 Landes	377,4	1,4	74 Haute-Savoie	725,2	1,4
08 Ardennes	283,2	-0,3	41 Loir-et-Cher	327,5	0,4	75 Paris	2 220,1	0,4
09 Ariège	151,6	1,0	42 Loire	743,0	0,2	76 Seine-Maritime	1 248,4	0,1
10 Aube	302,3	0,3	43 Haute-Loire	222,9	0,6	77 Seine-et-Marne	1 316,8	1,0
11 Aude	353,0	1,3	44 Loire-Atlantique	1 267,6	1,1	78 Yvelines	1 410,0	0,4
12 Aveyron	276,8	0,5	45 Loiret	653,7	0,6	79 Deux-Sèvres	367,2	0,6
13 Bouches-du-Rhône	1 979,3	0,8	46 Lot	173,8	0,8	80 Somme	569,0	0,2
14 Calvados	681,0	0,5	47 Lot-et-Garonne	328,2	0,7	81 Tarn	374,5	0,9
15 Cantal	148,2	-0,2	48 Lozère	77,2	0,5	82 Tarn-et-Garonne	239,2	1,5
16 Charente	352,8	0,4	49 Maine-et-Loire	778,9	0,6	83 Var	1 010,3	1,2
17 Charente-Maritime	616,6	1,0	50 Manche	498,1	0,3	84 Vaucluse	542,4	0,8
18 Cher	312,7	-0,1	51 Marne	565,5	0,0	85 Vendée	624,9	1,5
19 Corrèze	243,6	0,5	52 Haute-Marne	185,2	-0,5	86 Vienne	426,9	0,7
2A Corse-du-Sud	143,1	1,9	53 Mayenne	304,6	0,7	87 Haute-Vienne	375,9	0,6
2B Haute-Corse	163,9	1,5	54 Meurthe-et-Moselle	731,0	0,2	88 Vosges	379,6	0,0
21 Côte-d'Or	523,0	0,3	55 Meuse	194,2	0,1	89 Yonne	343,1	0,3
22 Côtes-d'Armor	585,1	0,8	56 Morbihan	716,4	1,1	90 Territoire de Belfort	142,3	0,3
23 Creuse	123,8	-0,1	57 Moselle	1 043,6	0,2	91 Essonne	1 212,4	0,7
24 Dordogne	411,3	0,6	58 Nièvre	219,8	-0,3	92 Hauts-de-Seine	1 560,9	0,9
25 Doubs	525,4	0,5	59 Nord	2 563,9	0,0	93 Seine-Saint-Denis	1 519,1	0,9
26 Drôme	482,1	1,0	60 Oise	802,6	0,5	94 Val-de-Marne	1 319,2	0,7
27 Eure	581,1	0,7	61 Orne	291,6	0,0	95 Val-d'Oise	1 171,1	0,6
28 Eure-et-Loir	425,0	0,4	62 Pas-de-Calais	1 461,4	0,1	<b>France métropolitaine</b>	<b>62 473,9</b>	<b>0,7</b>
29 Finistère	893,7	0,5	63 Puy-de-Dôme	630,5	0,4	971 Guadeloupe	403,3	0,4
30 Gard	700,9	1,2	64 Pyrénées-Atlantiques	651,7	0,8	972 Martinique	398,7	0,5
31 Haute-Garonne	1 234,2	1,7	65 Hautes-Pyrénées	229,3	0,3	973 Guyane	225,8	3,8
32 Gers	186,5	0,8	66 Pyrénées-Orientales	445,7	1,3	974 La Réunion	821,2	1,6
33 Gironde	1 434,2	1,1	67 Bas-Rhin	1 097,0	0,7	<b>France</b>	<b>64 322,8</b>	<b>0,7</b>

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2010.

Source : Insee, estimations de population.